

APPT N°	NIVEAU	TYPE
2C104	R+1	T3

Logement Accessible	☒
Logement Evolutif	☐
TMA (Travaux Modificatif Acquéreur)	☐

SURFACES HABITABLES	
Séjour	27,59 m²
Chambre 1	12,05 m²
Chambre 2	9,77 m²
Salle d'eau	4,26 m²
Dégagement	3,71 m²
WC	1,41 m²
<u>58,79 m²</u>	

SURFACES ANNEXES	
Terrasse	10,67 m²

PLAN DE REPERAGE

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux.

Les positionnements des émetteurs de chaleur(radiateurs ...) sont susceptible d'évoluer. Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo,évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attenteseaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure des ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc..) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.

Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur,de revêtement de sol de finition.



Plan établi le :
24/09/2025

